



PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR CORSE
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES



Assemblée Générale du 28 septembre 2021

POUVOIR

Je soussigné :

Agissant en qualité de : président gérant
de la SCOP/SCIC

Donne pouvoir de nous représenter à l'Assemblée Générale annuelle du 28
septembre 2021 à M. ou Mme (1)
de la SCOP/SCIC

A....., le.....

Signature du mandataire (2)

Signature du mandant(3)

- (1) Le mandat est obligatoirement nominatif (Article 13 des statuts de l'Union Régionale)
- (2) La signature du mandataire doit être précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation de pouvoir"
- (3) La signature du mandant doit être précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".